M. le préfet. — que, de même que cette allocation n'est accordée que sur la demande des conseils municipaux, elle ne doit être maintenue qu'autant que ce maintien est conforme au vœu des municipalités.

M. le ministre de la justice et des cultes est tout disposé à accueillir les délibérations qui tendraient à l'obtention de la faveur dont il s'agit, si les conditions sont remplies; mais il a décidé de rayer du tableau des vicariats subventionnés par l'Etat, ceux d'entre eux contre l'établissement ou le maintien desquels les municipalités ont protesté.

Je vous prie en conséquence, de vouloir bien soumettre d'urgence la question au conseil municipal et de m'adresser, pour le 20 de ce mois, au plus tard, deux copies de la délibération qui sera prise.

Recevez, monsieur le maire, etc.

Le sous-préfet,
Signé: FAIDANT

A St-Pol, le conseil municipal a trompé l'attente du gouvernement et de son sous-préfet.

A l'unanimité, le conseil a émis le vœu que le traitement accordé par l'Etat aux vicaires de la paroisse de St-Pol leur fût continué.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 2 février. — Marie Decrinck rue Bernard, cour Royaval, 14. — Berthe et Louise Schmidt, jumelles, rue du Square, 6. — Julia Debacker, rue de Lannoy, 207. — Albert Vanhaverbeke, rue de la Redoute, chez Sévérin-Vienne. — Eugénie Baussart, rue de la Tuilerie, cour Motte-Bossut. — Achille Fiévet, rue de le Redoute, 65 — Hélène Destobbeleer, rue Jules-Dérégnaucourt, 24 bis. — Marie Vandegiaste, rue de Toulouse, maisons Thérin, 4. — Louise Martinage, rue de l'Alouette, cour Lepers, 23. — Rachel Vandenbossche, rue de Beaurewaert, 6. — Léontine Montignies, rue de la Redoute, cour Dumoulin-Delepierre, 2 — Georges Verbrakel, rue de Wasquehal, maisons Longuépée

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 2 février. — Eugène Rigot, 32 ans, sans profession et Louise Dubar, 30 ans, id. — Henri Dheygre, 46 ans, tailleur d'habits et Odile Dheygre, 25 ans, servante. — Alphonse Prouvost, 27 ans, employé de commerce et Marie Bulteau, 24 ans, sans profession. — Emile Bachelet 29 ans, chauffeur et Clémentine Fournier, 33 ans, soigneuse. — Adolphe Leclercq, 24 ans, tisserand et Clémence Peau, 19 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 2 février — Célina Delattre, 3 mois, rue de la Barbe-d'Or, cour Wagnon, 9. — Henri Vanteemsche, 5 jours, rue Fosse aux-Chênes, cour Trompette, 2 — Clétine Desmettre, 66 ans, journalière, rue de la Vigne, carrière Lamarotte, 4. — Marie Vandenbussche, 32 ans, ménagère, rue de Soubise, cour St-Jean, 34. — Charles Crommelinck, 5 mois, rue de la Lys, 6.— Anna Duburque, 3 ans, rue du Ballon, cour Ségart, 1. — Charles Hartroye, 65 ans, charretier, rue du Pain, 25. — Eugénie Rousselle, 46 ans, ménagère, rue Desaix, cour Bogaert, 7. — Anne Charles, 88 ans, pensionnaire, à l'Hospice. — Eugénie Casier, 34 ans, ménagère, rue du Fontenoy, cour Moreau, 2.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er février. — Eugénie Derveux. rue de Lille. — Jean-Bte Mass, au Brun-Pain. — Henri Mandriez, rue de la Latte. — Louise Selosse, rue Ste-Barbe. — Hélène Delbaere, rue Nationale.— Marcel Carlier, au Blanc-Seau. — Charles Crétal, rue Bétisnale.

Du 2 février. — Albert Bernard, rue de la Blanche-Porte. — Jules Lecoutre, rue de la Croix-Blanche. — Adrien Laurent, rue de Roubaix. — Elise Tanghe, à la Marlière. — Georges Plateau, rue des Piats. — Paul Maertens, rue de la Latte. — Marie Prévost, à la Croix-Rouge. — Marie Tanghe, rue de Paris.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 1er février. — Jules Dubus, 21 ans, fileur et Stéphanie Merlin, 24 ans, dévideuse. — Louis Desmarchelier, 56 ans, contre-maître et Marie Ghilbert, 52 ans, bobineuse. — Henri Havet. 44 ans, tisserand et Philomène Desurmont, 44 ans, journalière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 1er février. — Rosalie Destombes, 83 ans 8 mois 11 jours, propriétaire, rue des Carliers. — Augustine Tancré, 59 ans 7 mois, propriétaire, rue de Tournai. — Berthe Heury, 1 an 8 mois, rue des Parvenus. — Henri Dujardin, 11 mois 8 jours, rue de la Latte. — Edmond Salomez 11 mois, rue Nationale. — Monique Houttekens, 67 ans 6 mois, sans profession, au Bas Chemin. — Alexandre Duforest, 31 ans 8 mois 12 jours, rattacheur, sentier de la ferme Castel. — Macaire Impens, 1 an 8 jours, au Blanc-Seau. — Henri Vandevenne. 1 an 23 jours, rue de la Croix-Blanche. — Elie Beauvarne, 22 ans 10 mois 15 jours, garçon de magasin, issue Thaon. — Amélie Choquet, 78 ans 5 mois, sans profession, rue du Chêne-Houpline.

Du 2 février. — Marie Ducoulombier, 7 mois 11 jours, rue de la Belle-Vue. — Désiré Leclercq, 2 mois 10 jours, rue des Bons-Enfants. — Jean Callens, 21 ans 1 mois, comptable rue Fin de la Guerre. — Emile Duhen, 64 ans 3 mois, tailleur, rue Borgne. — Joséphine Ducoulombier, 44 ans 1 mois, sans profession, rue de Lille. — Kléber Bouche, 4 ans 3 mois, au Blanc-Seau. — Pierre Leblanc, 6 mois, rue de la Cloche. — Auguste Dumon, 7 mois 10 jours, rue Desurmont.

Convois funèbres et Obits

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 4 février 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Julien FLORIN, époux de Dame Zoé DUPRIEZ, décédé à Roubaix, le 24 décembre 1884, à l'âge de 45 ans et 3 mois administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIES ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans *Petit Journal de Roubaix*.

BELGIQUE

Lélection de Jette. — Les libéraux n'avaient renversé en octobre la majorité indépendante du conseil que grâce à des irrégularités graves et que le ministère de l'intérieur dut annuler ce scrutin. Hier, avaient lieu les nouvelles élections.

D'avoir été si près du pouvoir, cela avait aiguisé encore l'appétit des libéraux. Aussi ont-ils eu recours à toutes sortes de moyens pour triompher. Voici le résultat :

Première série : 358 votants. — Bulletins nuls. Majorité, 177. — Libéraux : Bank, 175; Coûteaux, 177; Ryders, 173; Leens, 175; Merren, 176; Van Isegeighem, 175. — Indépendants : Andriessens, 174: Thomaes, 176; Timmermans, 173; Van Dutryve, 170; Van den Schrieck, 175; Van Schoor, 171. — *Deuxième série* (mandat expirant le 31 décembre 1887) : Gilbertus, libéral, 174; Haeck, indépendant, 171.

Sont élus : MM. Coûteaux et Gilbertus. Ballottage entre les autres candidats, excepté M. Van Outryve.

Les indépendants ont applaudi le résultat. En présence des manœuvres et de la pression employées par les libéraux, ce résultat est presque une victoire, en effet, et les indépendants ont bon espoir que ce demi-succès tournera en succès complet avec le scrutin de dimanche prochain.

Comme il fallait s'y attendre, il y a eu des rixes pendant la soirée. Les libéraux ont notamment attiré dans leur local deux jeunes-gardes indépendants et les ont fort maltraités : l'un, dit-on, a l'œil crevé, et l'autre le poignet brisé ou coupé. Ce ne sont pas ces violences qui feront remonter les libéraux dans l'estime de la population de Jette.

Liège. — Notre correspondant particulier nous envoie le télégramme suivant :

3 février, 12 h. 20.— Ce matin un incendie a consumé à Lenackel la ferme de M. Nysten; deux personnes ont péri dans les flammes, en voulant sauver les vaches, on a retrouvés leurs corps carbonisés.

Bruxelles. — La Banque nationale de Belgique a abaissé le taux de son escompte de 4 à 3 1/2 0/0.

Anvers. — Un bolide a été observé hier soir, à Anvers, à 6 h. 17 m., à travers les éclaircies d'un ciel nuageux. Sa marche était sensiblement dans le plan de l'Equateur céleste, à l'ouest; il paraissait tomber dans les polders. Sa grosseur apparente était un cinquième du diamètre de la lune, sa couleur était bleue.

Louvain. — Le 12 février prochain, M. le comte de Mun, député à la Chambre française, donnera une conférence aux membres de la Société générale des étudiants de Louvain.

L'orateur traitera de la « Question ouvrière et des devoirs qu'elle impose aux catholiques. »

Verviers. — M. Ortmans-Hauzeur, bourgmestre de Verviers et membre de la Chambre des représentants, est mort hier, 2 février.

Il était âgé de 76 ans.

Tournai. — On annonce la mort de M. le baron Victor Lefebvre, un des grands industriels du Tournaisis, décédé en son château de Cheroq, près Tournai, à l'âge de 84 ans.

FAITS DIVERS

Tirage d'obligations. — Lundi matin, à dix heures, tirage semestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement des emprunts municipaux de 1855 et de 1860. Le tirage comprenait 2,194 obligations.

Les quinze premiers numéros extraits de la roue ont droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après : Le numéro 113,435 gagne 100,000 francs. Les quatre numéros suivants, chacun 10,000 fr. ; 110,788, 66,534, 101,106, 90,177.

Les dix numéros suivants, chacun 1,000 fr. — 148,985 — 138,219 — 36,021 — 9,380 — 45,343 — 80,388 — 110,034 — 108,611 — 65,289 — 74,479. Soit un total de 450,000 fr. pour les deux emprunts Les lots primés sont payables à la caisse municipale, à l'Hôtel-de-Ville, à partir du 15 mars prochain.

Poissons à la glace. — On écrit de Bouverans (Doubs):

« Pendant les journées des 11 et 12 courant, alors que la température s'était radoucie, l'eau avait passé sur la couche de glace de nos étangs et aussitôt des bandes de poissons étaient venues s'abattre dans cette eau traîtresse. Trois jours après, la température tomba à 20 degrés au dessous de zéro et nos poissons se trouvèrent pris dans la glace. Mais voici bien une autre affaire. La glace étant exploitée et expédiée sur tous les points de la France, nos poissons iront par milliers jeter l'étonnement dans les brasseries et confiseries. Conserves nouvelles, ils fourniront aux amateurs le boire et le manger. »

Logique. — Un souvenir assez piquant sur M. Michel Renaud, le sénateur des Basses-Pyrénées qui vient de mourir.

Bien que républicain assez avancé, M. Michel Renaud croyait *au fond* en Dieu.

Nommé député en 1871, M. Michel Renaud arrive à Versailles et loue un appartement au prix de 150 francs par mois.

Comme il paie d'avance, le propriétaire lui demande s'il veut un reçu.

— A quoi bon entre honnêtes gens, fait le naïf député. Dieu nous voit.

— Vous croyez donc en Dieu ?

— Certainement, et vous?

— Moi, je n'y crois pas.

— Alors, donnez-moi bien vite une quittance.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE TORONTO (Amérique).

Les rites maçonniques

Un nommé Richard Rinver poursuit la loge des *odd-fellows* de Whitby pour le recouvrement de certains dommages-intérêts. Le demandeur affirme que lors de son initiation il a reçu des blessures qui l'empêcheront pour longtemps, pour toujours peut-être, de gagner le pain de sa famille. Il déclare qu'on lui a d'abord bandé les yeux, puis qu'on l'a conduit dans la loge où on lui a passé une chaîne autour du corps. Alors quelqu'un lui a donné une forte poussée par derrière, ce qui l'a fait tomber; et sa tête a frappé contre un escabeau. Dans sa chute, il s'est fait une blessure grave. Quand il était à terre, une voix a dit : « Devons-nous avoir pitié de lui ? » Et une autre voix a répondu : « Ayez pitié. » Puis on l'a soulevé de terre par la chaîne, et, les yeux encore bandés, on lui a fait faire le tour de la loge pendant quelques instants.

Les défendeurs, ajoute la dépêche, admettent les déclarations de Rinver et disent que c'est là leur cérémonial. Comme défense, ils prétendent que le demandeur savait que pour être initié il fallait être en bonne santé, et qu'il a frauduleusement caché l'état réel de sa santé.

Les médecins déclarent que Rinver a reçu des blessures qui peuvent causer sa mort. L'affaire a été portée devant le tribunal de Toronto.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

M. Pasteur

Paris, 3 février. — Par décret, M. Pasteur, membre de l'Institut, a été nommé président de la commission supérieure du phylloxera, en remplacement de M. Dumas, décédé.

Le prince de Galles à Paris

Paris, 3 février. — S. A. R. le prince de Galles est arrivé hier matin à Paris venant de Londres. Suivant son habitude, le prince est descendu à l'hôtel Bristol, où un appartement lui avait été retenu d'avance. L'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre voyage dans le plus strict incognito, et n'est accompagné que d'un aide de camp et d'un secrétaire. Le séjour du prince à Paris ne dépassera pas deux ou trois jours. Le prince a été reçu hier à l'Elysée par M. Jules Grévy.

Les sectaires du conseil municipal de Paris

Paris, 3 février. — Les fanatiques d'athéisme qui siègent à l'Hôtel-de-Ville doivent être contents. Ils se sont payé une bonne journée hier. Il s'agissait des livres élémentaires employés dans les écoles primaires. Il paraît, chose monstrueuse, que la plupart des exemples de ces livres sont tirés de la Bible ! C'est une atteinte à la neutralité de l'école ! a clamé M. Dreyfus. M. Cochin lui a bien répondu en s'étonnant qu'on voulût proscrire des livres parce que le nom de Dieu y était prononcé; mais que pouvait la parole éloquente de l'honorable conseiller contre le parti-pris de nos sectaires municipaux. Sous le tonnerre de M. Dreyfus, le directeur de l'enseignement a donc humblement plaidé que c'était par erreur et accidentellement que des livres aussi détestables pouvaient se trouver encore entre les mains des élèves; protestant d'ailleurs que tous ceux qui ne seraient pas à l'abri de tout reproche laïque seront désormais dûment éliminés, à la grande satisfaction du citoyen Vaillant, qui veut proscrire tout enseignement spiritualiste Et comme sanction, ordre du jour invitant le préfet de la Seine à veiller à ce que la notion de Dieu soit soigneusement effacée des livres scolaires.

Les élections de l'Eure

Paris, 3 février. — Nous apprenons que le bureau du Sénat, chargé de la vérification des élections de l'Eure et saisi d'une protestation des électeurs de M. le duc de Broglie, a tenu hier une importante séance, à la suite de laquelle il a renvoyé l'affaire à jeudi. Il paraît que neuf délégués sénatoriaux auraient voté indûment, et que par suite, le général Lecointe n'aurait plus la majorité nécessaire. Le conseil d'Etat est saisi de cette question délicate, sur laquelle la jurisprudence n'a jamais varié, et on pense que le Sénat, avant de se prononcer sur l'incident, voudra attendre la décision de la section contentieuse du conseil d Etat.

La succession de M. Dupuy de Lôme

Paris, 3 février. — Le décès de M. Dupuy de Lôme va entraîner, dans la huitaine, un tirage au sort pour fixer à quel département échouera le siège de sénateur inamovible qu'occupait le défunt. Les électeurs devront, on le sait, être convoqués dans le délai de trois mois.

La presse asservie

Paris, 3 février. — L'*Intransigeant* raconte que le journal le *Siècle* prend sa revanche du piteux échec de M. Spuller. Le comité d'administration de ce journal, présidé par le sénateur républicain Carnot, vient de remercier, pour cause d'indépendance, un de ses plus anciens rédacteurs. M. Delabrousse, qui traitait dans le *Siècle* les questions de législation et d'enseignement, était déjà signalé à la vindicte opportuniste par ses votes au conseil municipal. Dans les deux réunions plénières des électeurs sénatoriaux, il se permit de dire sa façon de penser sur la candidature ministérielle. Sur un ordre évidemment parti de la place Beauvau, dit l'*Intransigeant*, M. Delabrousse est rendu à ses fonctions purement municipales.

Meeting anglo-français

Paris, 3 février. — Le *Gaulois* annonce pour le mois de mars, à Paris, un grand meeting franco-anglais qui sera appelé à voter une résolution portant que la France et l'Angleterre doivent rester unies dans l'intérêt de la liberté en Europe. M. Cremer, secrétaire-général de la « Werkmen's, place Association », était hier au Palais-Bourbon ; il a conféré avec M. Clémenceau, qui doit organiser ce meeting concurremment avec M. Burus, membre de la Chambre des communes, lequel viendrait à Paris avec une délégation d'ouvriers anglais.

Nouvelles de Rome

Rome, 2 février. — Au consistoire qui sera tenu à Pâques, Léon XIII créera cardinaux Mgr di Rende, nonce à Paris, et Mgr Rampolla del Tindaro, nonce à Madrid. Mgr Rampolla ne se trouvant pas en état de remplacer Mgr di Rende à la nonciature de Paris, Mgr Vincent Vannutelli, nonce à Lisbonne, serait nommé nonce à Paris. Mgr Vannutelli a été, en 1883, ambassadeur extraordinaire du Saint-Siège, au couronnement d'Alexandre III, empereur de Russie, à Moscou. Le cardinal Chigi, ancien nonce à Paris, est mourant; la paralysie fait des progrès : il est déjà complètement privé de la vue. Léon XIII vient de lui envoyer la bénédiction apostolique. Ismaïl-Pacha, ancien khédive d'Egypte, est prochainement attendu. Il donnera de grandes fêtes pendant le carnaval.

Accident sur la glace

Berne, 2 février. — Une vive émotion règne dans la colonie anglo-américaine de Zurich, par suite de la disparition de deux élèves de l'école polytechnique, un Américain, M. Canet, et un Anglais, M. Binney, qui sont allés jeudi patiner sur le Greifensee et qui n'ont plus reparu. Le ministre anglais en a informé le conseil fédéral.

Un incendie à Vienne

Vienne, 2 février. — Vienne a échappé hier à une catastrophe qui eût pu avoir les mêmes proportions que celle du Ring-Theater. La société musicale donnait un bal costumé dans la salle de la Musikverein, auquel assistaient environ deux mille personnes. L'entrain était à son comble, lorsque vers trois heures du matin, un incendie se déclara dans le toit. Quelques-uns des commissaires du bal commencèrent à conduire les dames hors de la salle sans leur expliquer le motif qui les faisait agir, et réussirent ainsi à faire sortir tout le monde sans amener une panique. Le plafond de la salle a été entièrement détruit.

JOURNAUX DU MATIN

Paris, 3 février. — M. Philippe de Grandlieu consacre dans le *Figaro*, à la question des prochaines élections législatives, un article dont voici la conclusion :

C'est à la dissolution que nous aboutissons, quel que soit d'ailleurs le genre de scrutin que l'on adopte pour l'avenir.

Nous ne savons pas avec quelle arme nous aurons à combattre, et on retarde le plus qu'on peut le moment de nous l'apprendre; mais nous savons que la bataille est prochaine et ne saurait dépasser le cours de mai.

Jamais, nous le répétons, rendez-vous plus solennel et plus décisif n'aura été donné aux conservateurs, et s'ils réfléchissent que la Chambre élue en 1885 est celle qui nommera le président de la République le 30 décembre prochain, c'est-à-dire celle qui décidera à ce moment pour une longue période des destinées de la patrie, ils comprendront, eux aussi, le devoir d'utiliser « les heures qui leur sont comptées » pour assurer de leur mieux le triomphe des droits sacrés et de la cause nationale qu'ils défendent !

Assassinat d'O'Donovan Rossa

New-York, 2 février. — O'Donovan Rossa a été tué d'un coup de feu, par une femme, ce soir dans son bureau. On assure que l'assassin est arrêté. Le nom d'O'Donovan Rossa, dit le *Matin*, a été souvent publié dans les journaux français depuis quelque temps et les attentats répétés des agitateurs irlandais ont fait une lugubre célébrité à l'apôtre de la dynamite.

C'est, en effet, O'Donova Rossa qui a prêché, avec une audace toujours croissante, aux Irlandais, l'emploi des matières explosibles, du poignard et du revolver pour forcer l'Angleterre à rendre à l'Irlande sa liberté et son autonomie.

O'Donovan Rossa s'appelait de son vrai nom tout simplement Rossa. C'est un ancien cordonnier qui prit part au mouvement fénian en 1867. Arrêté et condamné à la prison, il fut gracié vers 1869. On lui donna même, en lui rendant la liberté, la somme nécessaire pour se rendre en Amérique, où il alla s'établir et fonder l'*United Irishmen*, le journal où il défendait à sa façon les droits de l'Irlande.

Les bureaux de l'*United Irishmen* ont été, il y a quelques jours à peine, le théâtre d'une autre scène dramatique, l'assassinat du capitaine Phelan.

ÉMOTION A NEW-YORK

New-York, 2 février.— La nouvelle de l'assassinat d'O'Donovan Rossa a produit ici une très vive émotion. Le célèbre dynamiteur n'est pas mort sur le coup : il a reçu cinq balles de revolver à la tête, à la poitrine, et dans d'autres parties du corps. Aussitôt que la nouvelle a été connue, les alentours du bureau de l'*United Irishmen* ont été envahis par une foule tumultueuse dans laquelle l'élément irlandais dominait naturellement. On dit que l'auteur de l'assassinat est une parente de Phelan. On craint des troubles, et de nombreux agents de police font circuler la foule.

LA MORT DÉMENTIE

Londres, 3 février, 2 h. m. — Une dépêche qui vient d'arriver dément la mort d'O'Donovan.

Journal officiel. — Sommaire du 3 février. — Partie officielle. — Décrets nommant l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française au Pérou ; — portant nominations dans les corps diplomatique et consulaire ; — portant nomination du directeur de l'intérieur en Cochinchine ; — nommant le président et des membres de la commission supérieure du phylloxera.

Décision portant nomination à un commandement à la mer.

Documents du ministère de la guerre :

Décret portant nominations dans l'infanterie de l'armée territoriale.

Décisions portant mutations dans le service d'état-major; — portant mutation dans l'infanterie de l'armée territoriale.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Conseil des ministres

Paris, 3 février. — Au conseil qui a été tenu ce matin à l'Elysée, le général Lewal a communiqué le contre-projet de recrutement qui repose sur une base de trois années de service plus une année de disponibilité. Des congés temporaires seront accordés après une année de service aux hommes prouvant une instruction suffisante.

Les hommes dont l'instruction serait insuffisante après trois ans pourront être retenus. Le ministre pourra également rappeler en cas de besoin le tout ou une partie des disponibles.

Une dépêche de l'amiral Courbet

Paris, 3 février. — Une dépêche de l'amiral Courbet dit qu'une colonne commandée par le colonel Bertaux-Villain, composée de 1,500 hommes et quatre canons, a enlevé le 25 janvier plusieurs ouvrages fortifiés menaçant les positions du sud-est qui commandent l'accès des mines.

Nous sommes arrêtés devant un plateau escarpé très fortifié; nous occupons une base solide et continuerons les opérations aussitôt que les troupes seront reposées.

La résistance de l'ennemi est vigoureuse ; le tir très bon. Nos soldats ont montré beaucoup d'entrain. Nos pertes sont de 9 tués et 53 blessés.

Les ouvriers sans travail

Paris, 3 février. — L'Extrême-Gauche a repoussé les propositions des délégués des ouvriers sans travail. Elle a adopté seulement un projet de résolution tendant à créer pour vingt-cinq millions de travaux pour les villes atteintes par la crise.

Les droits sur les bestiaux

Paris, 3 février. — M. Ansart a déposé l'amendement suivant au tarif des droits de douanes sur les bestiaux :

Porcs et bœufs, 0,05 cent., le kilogramme; vaches, 0,03; bouvillons, taurillons et génisses, 0,25; béliers, moutons, boucs, chèvres, 0,10; agneaux, chevreaux, cochons, 0,50.

Découverte d'un complot

Londres, 3 février. — Un complot pour faire sauter Westminster-Abbaye a été découvert.

Le corps expéditionnaire du Soudan

Londres, 3 février. — Une dépêche du général Wolseley annonce que le général Earle a occupé Birti, abandonné par l'ennemi.

Gordon

Korti, 2 février.— Suivant le rapport d'un déserteur, l'émir de Berber a reçu une lettre du Mahdi, annonçant que les Anglais communiquaient avec Khartoum et avaient envoyé des troupes et des approvisionnements à Gordon.

L'Allemagne colonisatrice

Londres, 3 février. — Une nouvelle expédition secrète est préparée à Berlin dans le but d'occuper Santa-Lucia, sur la côte orientale d'Afrique, et le pays entre Angra-Pequena et Walfisch-Bay sur la côte occidentale.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 3 février 1885

Présidence de M. LE ROYER, président.

Bruits de couloirs

On remarque dans les couloirs la présence de M. Camescasse, attiré par l'annonce que les délégués anarchistes lyonnais doivent y venir.

La séance est ouverte à 3 heures.

En prenant possession de la présidence, M. Le Royer a prononcé le discours suivant :

« Messieurs les sénateurs et chers collègues »Honoré pour la quatrième fois de vos suffrages, je ne puis que vous renouveller l'expression de ma profonde gratitude et de ma volonté de maintenir l'application équitable du règlement et la liberté de la tribune sans distinction aucune de parti; avec la continuation de votre concours ma tâche sera aisée. La session qui s'ouvre sera laborieuse. La France vient de manifester une fois de plus son inébranlable attachement aux libertés politiques Il vous appartient de lui prouver en retour que ses intérêts ont en vous de vigilants défenseurs. »

Le Sénat continue l'examen de validation.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 3 février 1885

Présidence de M. BRISSON

M. le général Lewal, ministre de la guerre, lit un contre-projet sur le recrutement de l'armée. Le contre-projet est renvoyé à la commission de l'armée.

Une proposition, relative aux conseils des prud'hommes, est renvoyée à la commission spéciale.

L'ordre du jour appelle la discussion des projets de modification des tarifs de douane, et de l'interpellation de M. de Baudry-d'Asson sur la crise agricole. Ce dernier parle de majorité obéissante et est rappelé à l'ordre.

M. Paul de Cassagnac proteste. On ne peut pourtant pas dire, s'écrie-t-il, que la majorité est en révolte.

M. de Baudry-d'Asson montre les dépenses exagérées, l'augmentation des charges publiques, et les souffrances de l'agriculture qui a pour cause le libre-échange et pour résultat la crise industrielle. Il dépose en terminant un ordre du jour de protestation contre les paroles par lesquelles M. J. Ferry a annoncé de nouveaux impôts pour 1886. Cet ordre du jour est repoussé.

Sur la demande de M. Graux, appuyée par M. Méline, ministre de l'agriculture, la discussion commence par les droits sur les céréales. L'urgence est déclarée malgré l'opposition de M. Passy.

M. Langlois combat toute surtaxe. Il préconise les assurances agricoles.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Lundi 5 février 1885. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. 1/4 Au bénéfice de M. Germain, grand troisième rôle et régisseur général.

Grande attraction

Avez-vous vu ça ? Non ! Eh bien, venez le voir !!! Grande revue départementale, locale, industrielle et abracadabrante, en 3 actes et 8 tableaux, par MM. Cousilhac et Frédéric Germain, musique de M. T. Wilinski, et des auteurs connus et les plus à la mode.

Décors nouveaux de M. P. Giétard.

GRAND THEATRE DE LILLE. — Mardi 3 février. — Bureaux à 6 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 1/2.

Madame attend Monsieur, vaudeville en un acte, de Meilhac et Halévy.

Don Pasquale, opéra-bouffe en 3 actes.

Mam'zelle Nitouche, opérette en 4 actes.

BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR

Le seul savon des Princes recommandé par les sommités médicales est le SAVON DES PRINCES DU CONGO de la Maison VAISSIER Frères. N° 198

Ce savon, à base de produit balsamiques, conserve au teint une fraîcheur éclatante.

Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, mardi 3 février

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

	Cours préméd.	Cours du jour.
Courant	45 85	45 20
Mars	46 25	46 25
4 de mars	46 75	46 75
4 de mai	47 50	47 40
Marque Corbeil	48 —	48 —

Circulation : nulle.

Blés. — Tendance calme.

Courant	21 —	21 10
Mars	21 40	21 40
4 de mars	21 90	21 90
4 de mai	22 50	22 40

Seigles. Tendance soutenue

Courant	16 50	16 40
Mars	16 50	16 50
4 de mars	17 —	16 75
4 de mai	17 50	17 25

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Co, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

lundi 2 février. (Clôture).

MAÏS

NEW-YORK			CHICAGO		
Février	49 3/4	Août	Février	36 /.	Août
Mars	49 1/4	Sept.	Mars	36 1/4	Sept.
Avril	49 /.	Octob.	Avril	36 1/2	Octob.
Mai	48 1/2	Nov.	Mai	33 3/4	Nov.
Juin	.. /.	Déc.	Juin	.. /.	Déc.
Juillet	.. /.	Janvier	Juillet	.. /.	Janvier

FROMENT

Février	88 1/2	Août	Février	76 1/2	Août
Mars	90 /.	Sept	Mars	77 1/4	Sept.
Avril	91 3/4	Octob.	Avril	78 /.	Octob.
Mai	93 1/2	Nov.	Mai	82 3/4	Nov.
Juin	94 /.	Déc.	Juin	.. /.	Déc.
Juillet	. /.	Janvier	Juillet	.. /.	Janvier

NEW-YORK, 2 février.

STOCKS A NEW-YORK :

Blé	6 300.000 bushels	contre	6.600.000	sem. précéd.
Maïs	655.000 »	»	435.000	»

EXPORTATIONS DE NEW-YORK (semaine dernière) :

Blé	510.000 bushels	contre	740.000	sem. précéd
Maïs	740.000 »	»	675.000	»

PARIS, 2 février.

Avoine. — Fermeté.

Courant	17 50	4 de mars	18 25 18 50
Mars	17 75 18 ..	4 de mai	18 50 18 75
Mars-avril	18 .. 18 25		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mardi 3 février

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 kil.
	Cours du jr	C. pr.		
Colza	.. ..	61	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	.. ..	67	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 .. 26 ..	18 .. .. ..
Lin de pays	.. ..	56 50	20 .. 21 50	25 .. 26 ..
Lin étranger	.. ..	54 25	18 .. 20 ..	22 50 24 ..
Chanvre	.. ..	.. ..	15	17 .. .. ..
Cameline	.. ..	.. ..	15 .. 17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 67 fr. l'hect.

PARIS, mardi 3 février.

(*Depêche spéciale*)

Huile de colza. soutenue	C. préc.	C. du jr.	Huile de lin. soutenue.	C. préc.	C. du jr
Courant	65 25	65 25	Courant	53 50	53 75
Mars	65 50	65 75	Mars	53 50	53 50
4 mars	66 75	66 75	4 mars	53 25	53 50
4 de mai	67 75	67 50	4 de mai	53 50	53 50

PARIS, 2 février.

Colza.— Le marché reste calme avec une tendance toujours faible.

Le courant du mois se traite à 65 25.

Le livrable en mars, offert à 65 fr, n'a d'acheteurs qu'à 65 50.

Mars et avril, sont cotés sans affaires de 65 50 à 66 fr.

Les 4 mois de mars de 67 à 66 50.

Les 4 mois de mai sont offerts à 67 75 avec quelques acheteurs à 67 50.

Les 4 derniers mois, demandés à 68 50, sont tenus à 68 75.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	65 25	.. ..	Mars-avril	66 50	67 .
Courant	65 25	. ..	4 de mars	67 ..	66 50
Mars	66 ..	65 50	4 de mai	67 75	67 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.)

PARIS, 2 février.

Lins. — Prix faiblement tenus.

Disponible	53 75	53 25	Mars-avril	53 50	53 25
Courant	53 75	53 25	4 de mars	53 50	53 25
Mars	53 50	53 25	4 de mai	53 50	53 25

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0)

Sucres

LILLE, mardi 3 février.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour Off.	Cours du jour Dem.	Cours préméd.
Suc. n° 3 (88 deg.)	33	.. .. ..	32 25 .. ..
— bl. typ. n° 3	.. .. ..	.. .. ..	40 .. .. ..
— pain 6 k n° 1	100	.. .. ..	100 .. .. ..
Betteraves disp.	.. .. ..	.. .. ..	44 .. .. ..
Mélasse	45	.. .. ..	45 .. .. ..
3/6 fin disponib.	.. .. ..	.. .. ..	44 50 .. ..

PARIS, mardi 3 février.

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance calme.

	Cours préméd.	Cours du jour.	C. de clôture.
88° dispon.	34 25 34 50	34 25 34 50	34 25 34 50

Sucres blancs. — Tendance calme.

Courant	40 80	40 75	40 80
Mars	41 10	41 —	41 10
4 de mars	41 75	41 60	41 60
4 de mai	42 60	42 50	42 50
Raffinés	96 — 97 —	96 — 97 —	96 .. 97 ..

ANVERS, mardi 3 février.

(*Dépêche spéciale*)

(en entrepôt). — Faible.

	Cours précédents	Cours du jour.
88 degrés n° 12/70 disp.	29 .. 1/4	29 /. .. ..
— — Mars	29 .. 1/2	29 1/4 .. ..
— —	.. .. /.	. /. .. ..

PARIS, 2 février.

Bruts. — Le marché débute en baisse, et les affaires sont très calmes; on s'occupe plus particulièrement de la liquidation de janvier qui se traite de 41 à 40 87